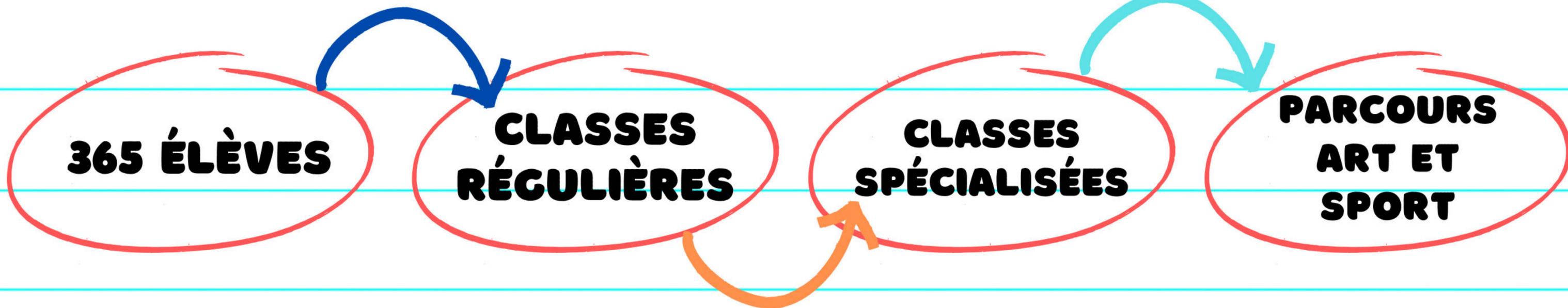
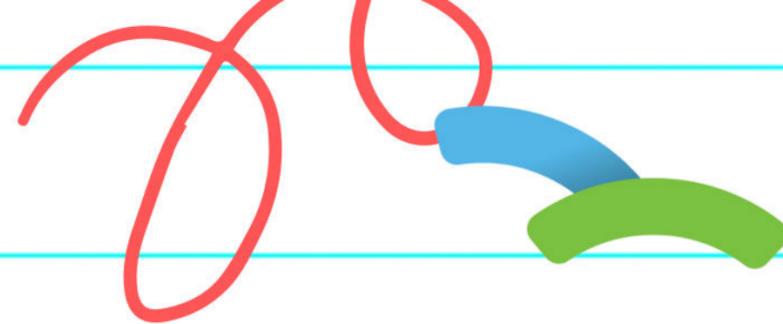


ÉCOLE DU DÔME

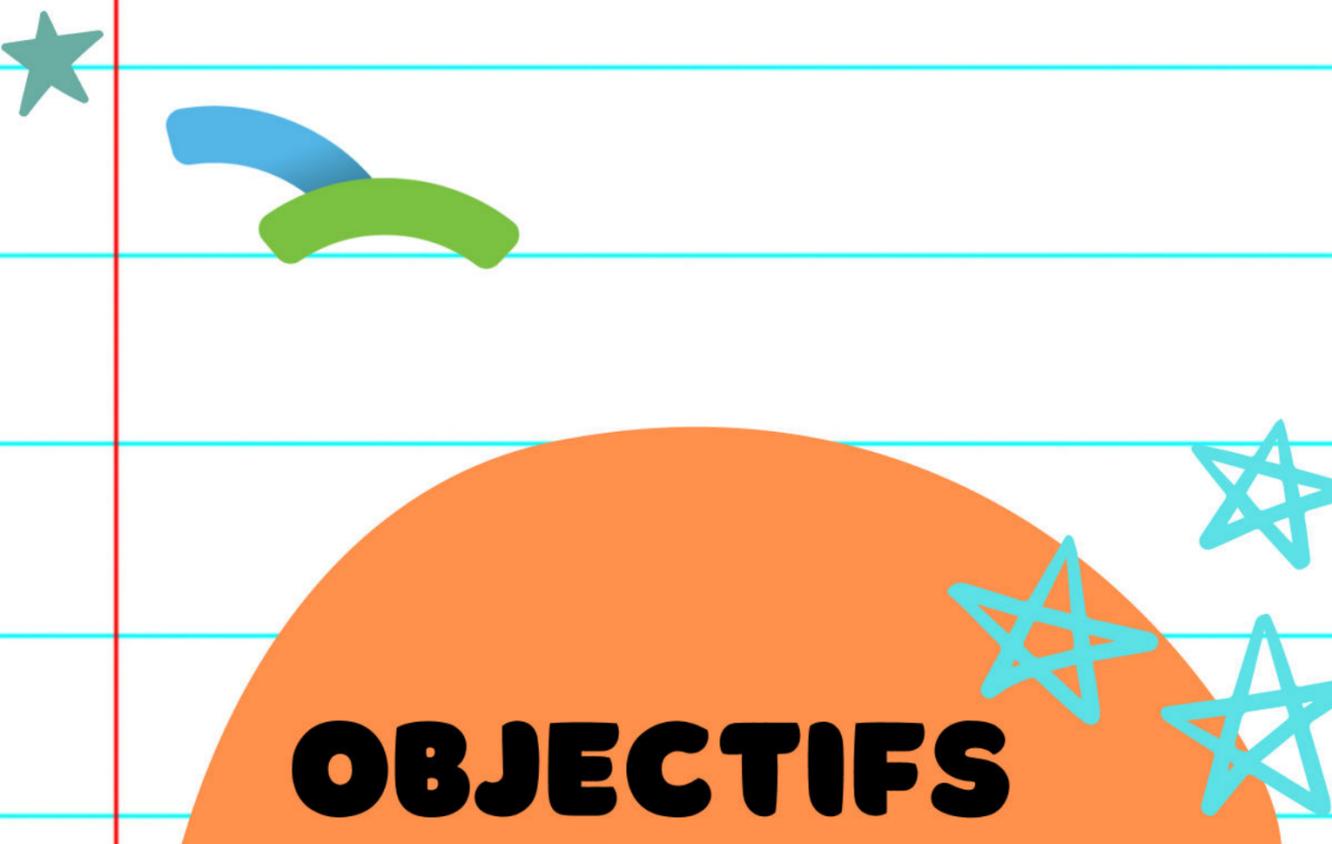


Clientèle régulière
du préscolaire à la
6e année

5 regroupements
d'élèves TSA

1 à 2 groupes
d'élèves du 3e cycle





OBJECTIFS GÉNÉRAUX



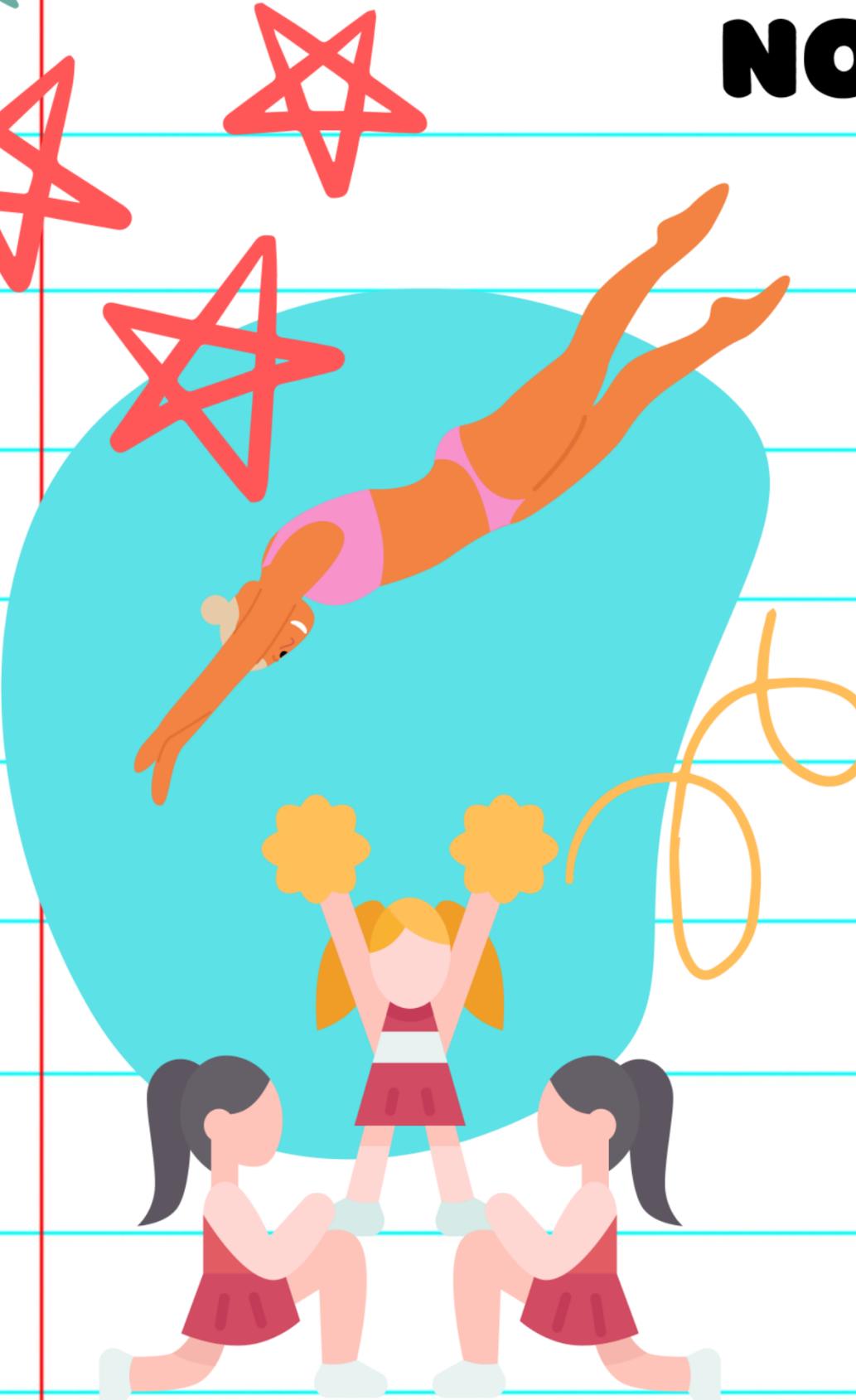
Permettre à l'élève-athlète ou l'élève-artiste, reconnu pour ses performances au niveau sportif ou artistique, la possibilité de partager son temps de façon équilibrée entre les études et sa discipline sportive ou artistique.

Soutenir l'élève-athlète ou l'élève-artiste dans son apprentissage en lui fournissant un support pédagogique favorisant la réussite des matières scolaires.

Fournir à l'élève-athlète ou l'élève-artiste les infrastructures favorisant la pratique du sport ou des arts afin d'optimiser ses talents au plan sportif ou artistique.

Permettre à l'élève-athlète ou l'élève-artiste de suivre un entraînement ou une formation de qualité dans la discipline de son choix et de participer aux compétitions régionales, provinciales ou nationales.

NOS MANDATAIRES CETTE ANNÉE



Natation
artistique
Gatineau

Club de
gymnastique
Unigym

Club de natation
Gatineau

Club de
plongeon
Gatineau

Atelier de danse
de Carole
Brouard

Académie de
hockey Francis
Wathier

Spirit Cheer 07

POSSIBLES MANDATAIRES



***Tennis
Outaouais
Performance**

**Association
Régionale de
Badminton de
l'Outaouais**

**Ultime sport
(Taekwondo)**

Artishow

**Association de
soccer du
Plateau
(2025-2026)**

SÉLECTION DES ÉLÈVES

La décision prise par les parents est définitive pour l'année scolaire où le changement est effectué.

Volet scolaire

• Atteindre le seuil de réussite dans toutes les compétences (bulletins)



Volet scolaire

- Recommandation par son titulaire (formulaire)
- En mesure de suivre le rythme de la classe sans mettre à risque sa réussite scolaire



Volet sportif artistique

- Référence par le mandataire sportif ou artistique

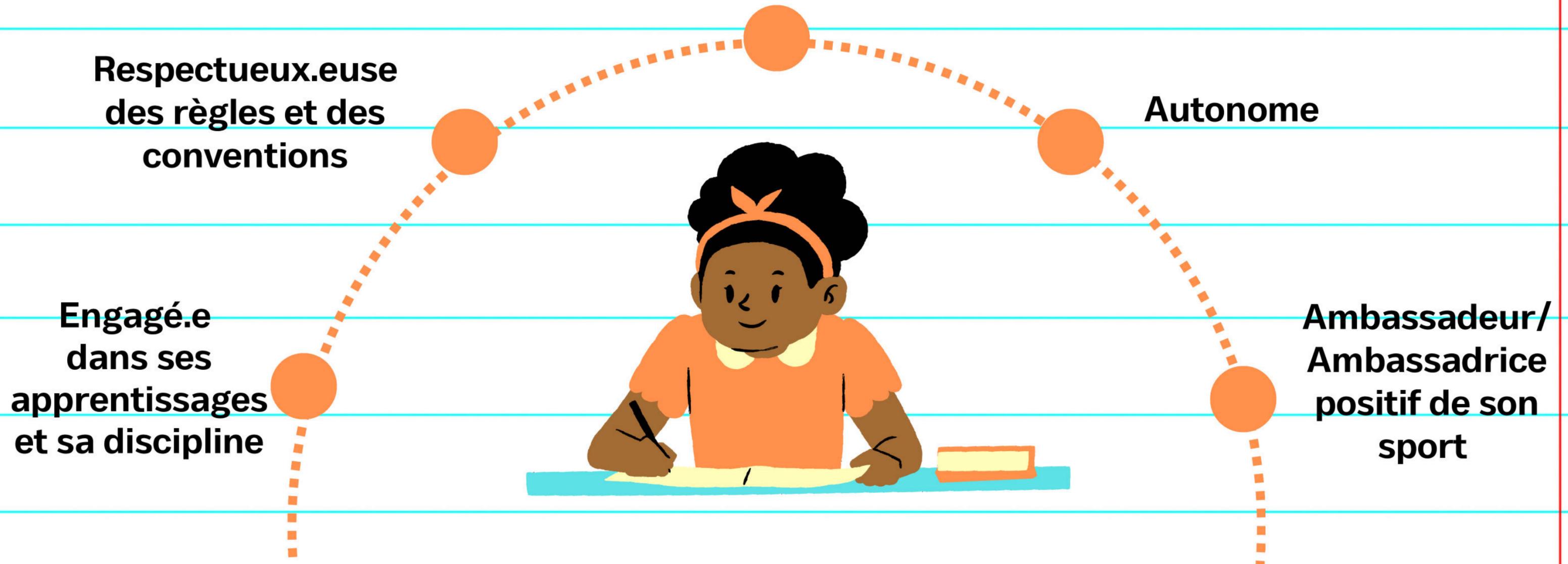
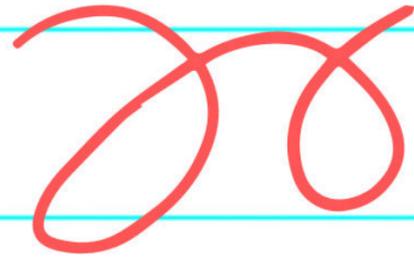


Volet sportif/artistique

- Évaluation par le mandataire sportif ou artistique

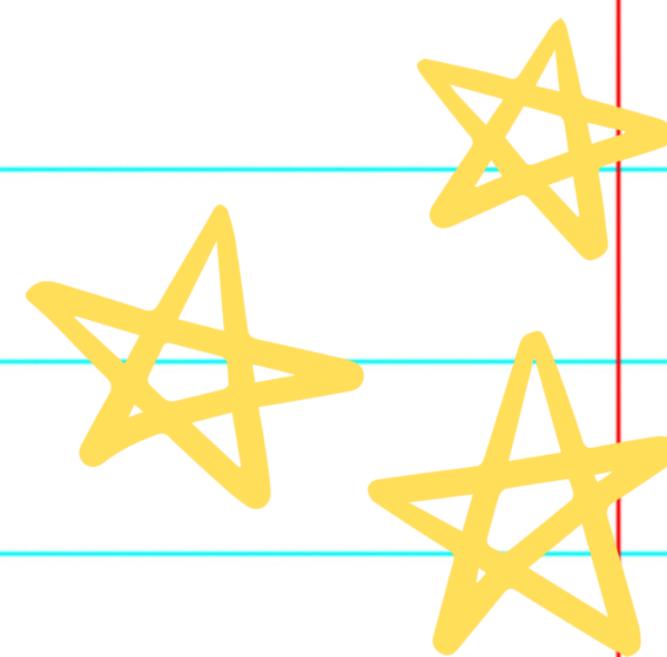
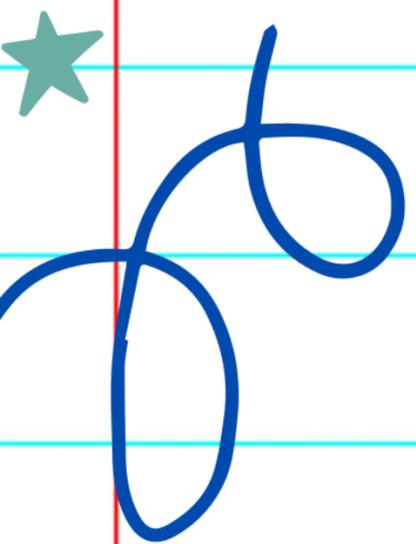


PROFIL DE L'ÉLÈVE-ATHLÈTE/L'ÉLÈVE-ARTISTE



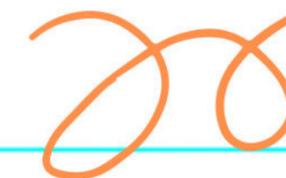
HORAIRE 2024-2025

7h30 à 7h50	Temps d'étude/récupération
7h50 à 8h50	1ère période
8h50 à 9h50	2e période
9h50 à 10h00	Pause (intérieure ou extérieure)
10h00 à 11h00	3e période
11h00 à 12h00	4e période
12h00 à 12h15	Dîner (surveillance \$\$\$) \$
12h15 à 12h25	Déplacement vers le site d'entraînement
PM	Entraînement discipline sportive/artistique



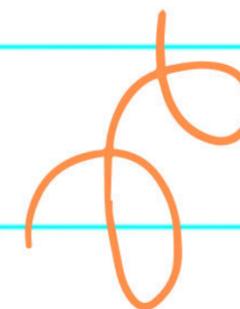
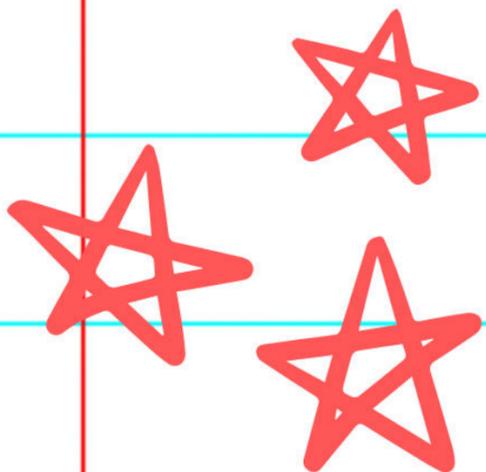
ÉTUDES DIRIGÉES

- Convocation par l'enseignant;
- Absence de l'école pour des raisons de compétitions (selon le calendrier prévu);
- Comportement nécessitant un encadrement.



GRILLE-MATIÈRES

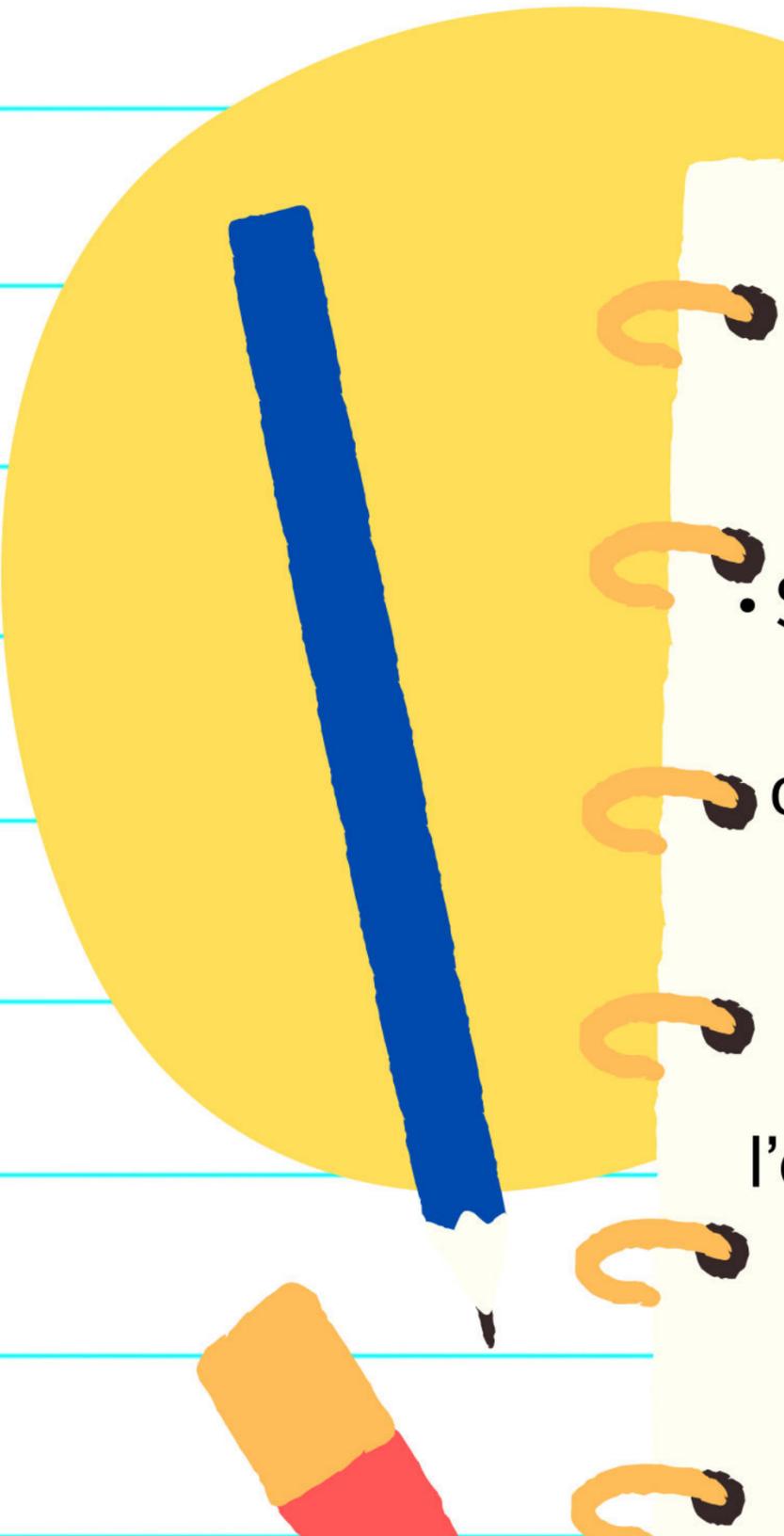
Matières obligatoires	Temps alloué (minutes)
Français	435
Mathématique	345
Éducation physique	60
Anglais	60
Arts plastiques	60
Musique	60
Univers social	60
Sciences et technologie	60
Culture et citoyenneté québécoise	60
Temps d'enseignement	1200
Temps non réparti et prévu pour l'entraînement	300 (5 heures par semaine)
Total	1 500 (25 heures)



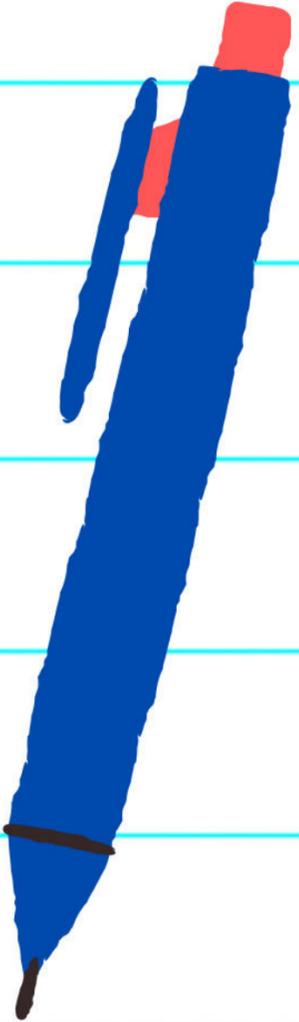
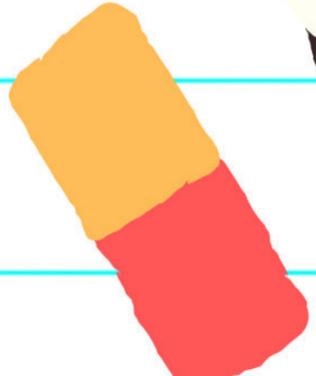
ÉVALUATIONS

- Une première communication avant le 15 octobre;
- Trois bulletins officiels;
- Bilan conjoint des attitudes et du comportement;
- Les rencontres de parents;
- Pour les élèves en fin de cycle, ils auront les épreuves officielles (Ministère et/ou CSSPO) à passer en juin.



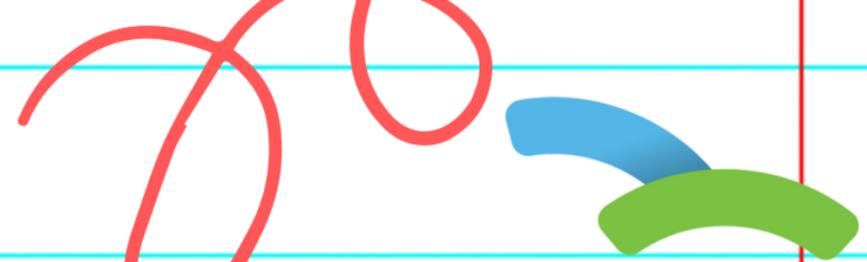


SERVICES OFFERTS

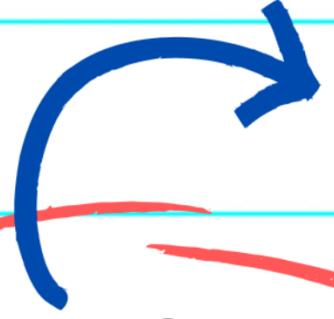
- Soutien TES au besoin, au niveau de la prévention (intimidation, cyberintimidation, estime de soi, résolution de conflits, etc.);
 - Soutien au niveau de l'organisation et des méthodes de travail;
 - Récupération par le titulaire.
- 
- 
- 



TRANSPORT DES ÉLÈVES

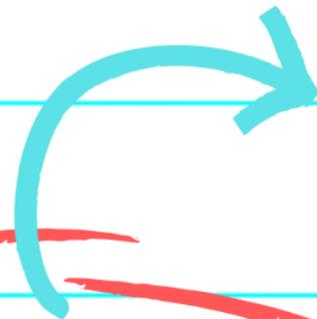


Chaque parent est responsable du transport de son enfant pour aller à l'école



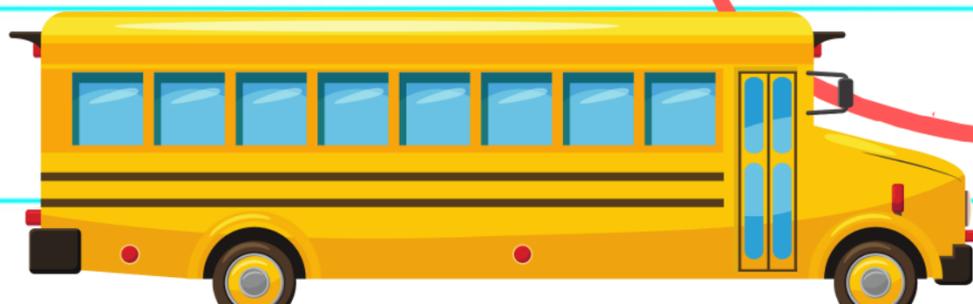
DE LA MAISON À L'ÉCOLE

Les surveillants s'occupent de reconduire, au débarcadère de l'école, les enfants vers le transport réservé par le mandataire.



DE L'ÉCOLE AU SITE D'ENTRAÎNEMENT

Chaque mandataire sportif ou artistique est responsable du transport des élèves. Les coûts liés au transport sont assumés par les parents.



IMPORTANT!

FRAIS ASSOCIÉS AU PROGRAMME



- **Frais de la part de l'école:** environ 150\$ pour l'année pour la surveillance à la période du dîner + autres frais chargés aux parents (agenda, matériel reproductible, etc.)

- **Frais de la part du mandataire**

Exemples: Hockey: 4 400\$ en 23-24; plongeon: 3 800\$ en 23-24



MODALITÉS D'ADMISSION

ÉLÈVES DU
CSSPO

Vous devez réinscrire votre enfant dans son école d'appartenance en février lors de la réinscription massive. Le transfert administratif des dossiers se fait entre les écoles.

AUTRES CSS
OU
ÉCOLE PRIVÉE

- Certificat de naissance (long format)
- Preuve de résidence (facture : Hydro, téléphonie....)
- Bulletin de novembre 2024
- Une photocopie du document « Entente de scolarisation, demande d'admission pour l'extérieur ».

Vous devez prendre un rendez-vous avec la secrétaire de l'École du Dôme pour inscrire votre enfant. Les documents à fournir sont les suivants:

DATES À RETENIR

Sujets à traiter	Moments ciblés	Modalités
Ouverture des admissions Fermeture des admissions*	28 novembre 2024 au 30 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none">· Formulaire d'inscription à compléter en ligne (Forms)· Formulaire du mandataire· Recommandation du titulaire· Bulletins juin 2024 et novembre 2024 et PIA à fournir s'il y a lieu
Traitement des demandes par l'école et les mandataires	Février et mars 2025	Comité décisionnel de l'école et des mandataires
Confirmation aux parents	Entre le 25 mars et le 12 avril 2025	Lettre d'acceptation ou liste d'attente envoyée par l'école par courriel aux parents

***Les inscriptions reçues avant le 30 janvier 2025 seront priorisées. Ceci dit, selon les places disponibles, il peut être possible de s'inscrire après cette date.**

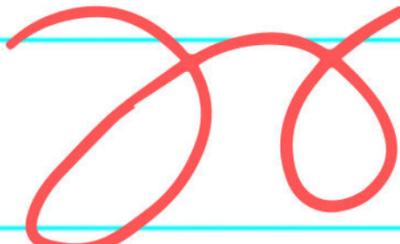
*** Lors de la période de réinscription massive, vous réinscrivez votre enfant dans son école d'appartenance. Les transferts se font automatiquement via les secrétaires.**

UNE VISITE À L'ÉCOLE

Pour tous les nouveaux élèves acceptés dans le Parcours art et sport, une visite de l'école sera organisée quelques jours avant la rentrée scolaire 24-25.

Vous en serez informés par courriel.





CE PARCOURS EST-IL POUR MON ENFANT ?

Est-ce que mon enfant contribue
actuellement à maintenir un climat
de classe propice aux
apprentissages?

Est-ce que mon enfant s'engage
dans ses apprentissages et
s'investit dans ses travaux?

Est-ce que mon
enfant fait preuve
d'initiative et
d'autonomie à la
maison et en salle
de classe?

Est-ce que mon
enfant est anxieux
vis-à-vis ses
résultats?



La réussite scolaire de votre
enfant doit en tout temps
demeurer **LA** priorité!

PRÉPARER LE DOSSIER DE VOTRE ENFANT

- Compléter le formulaire en ligne
- Transmettre au titulaire le formulaire “recommandation du titulaire”. Ce dernier nous l’acheminera directement.
- Compléter et faire signer le formulaire de recommandation du mandataire
- Nous transmettre le bulletin de juin 2024 et novembre 2024.

Durant le processus, si vous désirez retirer la candidature de votre enfant, veuillez le signaler à ecole018@csspo.gouv.qc.ca